

Le Premier Ministre

Paris, le 05 SEP. 2018

Monsieur le Député,

Vous m'avez fait part de vos inquiétudes concernant le devenir de l'hôpital psychiatrique Pierre-Janet situé au Havre.


Soyez assuré que j'ai bien pris note de votre démarche.

A cet égard, je tiens à vous indiquer qu'un protocole d'accord a été trouvé le 12 juillet dernier entre la direction du centre hospitalier et l'intersyndicale.

Dans ce cadre, plusieurs décisions ont été prises telles qu'un renforcement de l'équipe de nuit, ou encore la composition d'une brigade de soins permettant de prendre en charge les patients stabilisés.

Ainsi sur les 5 ans à venir, 15 millions d'euros seront investis pour permettre la réhabilitation de trois des principaux pavillons de l'hôpital afin d'améliorer les conditions d'accueil des patients et d'exercice des professionnels.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Édouard PHILIPPE

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de la Seine-Maritime
12 rue Michel Gauthier
76600 LE HAVRE